

MODULE 1B : CONDUITE D'ENTRETIEN

La loi du 5 mars 2014 a créé le conseil en évolution professionnelle pour accompagner les personnes envisageant une évolution professionnelle et permettre d'accroître « les aptitudes, compétences et qualifications professionnelles, en lien avec les besoins économiques existants et prévisibles dans les territoires ».

Depuis janvier 2017 la mise en place du CEP est élargie au secteur public.

Le conseil en évolution professionnelle s'inscrit dans une logique anticipatrice afin de prévenir les mobilités professionnelles « subies » et au contraire favoriser les mobilités professionnelles « volontaires ».

PUBLIC :

→ Toute personne amenée à réaliser un accompagnement CEP

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

→ 14 personnes en moyenne par session

ORGANISE PAR :

→ SYNERGIES DCF

DUREE :

→ 2 jours

PRÉREQUIS :

→ Avoir suivi le module 1 A " Le Conseil en Evolution Professionnelle - module de base "

EN SAVOIR PLUS:

WWW.ANFH.FR.

OBJECTIFS

Conduire un entretien de manière adaptée dans le cadre d'un accompagnement en évolution professionnelle sur les dimensions relationnelles et techniques

- Définir ce qu'est un entretien de CEP : les enjeux et les objectifs, identifier les différentes étapes de l'entretien et acquérir une méthodologie.
- Mobiliser les techniques d'écoute active : questionnement, reformulation, explicitation...
- Adapter sa posture dans le cadre d'un accompagnement individualisé, définir les limites d'un entretien.
- Elaborer un compte rendu, une grille d'entretien, définir les modalités de suivi avec le bénéficiaire.

PROGRAMME

JOUR 1 :

→ les outils de l'entretien dans le cadre du CEP

- Les différentes étapes de l'entretien : au moment de la prise de RDV, au début de l'entretien, pendant l'entretien, fin d'entretien et retranscription sur le compte-rendu et validation du contenu par l'agent,

Travail en atelier : Elaboration de compte-rendu d'entretien (grille d'entretien) à partir d'une trame.

- Poursuite du travail en atelier : finalisation du support,
- L'écoute active comme technique d'accompagnement : l'interlocuteur se sent compris et utilise son énergie à échanger, réfléchir et à trouver des solutions. Ecouter la personne, accepter ce qu'elle nous dit, ne pas chercher à trouver une solution à sa place.

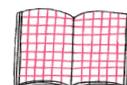
JOUR 2 :

→ Les techniques d'entretien

- Comment utiliser la reformulation : technique qui consiste pour l'écouter à redire en d'autres mots ce que la personne a dit afin de lui prouver qu'il a bien compris,
- Les différentes formes de reformulation : la reformulation écho, la reformulation miroir, la reformulation-résumé,
- Exercices de reformulation à partir d'exemples,
- Les questions ouvertes : elles incitent à la réflexion et à la mobilisation des idées sur un thème,
- Adapter sa posture : communication appropriée, disponibilité...

Mises en situations des stagiaires : simulation d'un entretien en utilisant les techniques d'entretien travaillées en formation.

→ Evaluation de la formation à l'aide des outils d'évaluation de SYNERGIES DCF.



MODALITES PEDAGOGIQUES



Alternance entre apports théoriques, échanges d'expérience et réflexion/projection sur la pratique, travail

en ateliers, mises en situation. Mise à disposition des stagiaires de la plateforme « Apprend-Tissage »,

afin de leur permettre d'accéder aux documents pédagogiques, d'échanger avec les formateurs.